



CGT Sevelnord

mardi 07 novembre 2017

Contacts : Équipe Bleue 03-27-22-51-06 ou 37-51-06,
Équipe Verte 03-27-22-50-29 ou 37-50-29,
Local CGT 03-27-22-67-04 ou 37-67-04,

AFFAIRE RETRAITES

Un cas isolé selon la direction...

Des centaines de retraités régularisés confirmé par la CGT...

Pour rappel, en mars dernier (*voir notre page Facebook et le site syndicatcgtsevelnord.over-blog.com*), la CGT de PSA Hordain (Sevelnord) et Valenciennes (UMV) informaient par voie de presse et de tracts, les retraités de ces usines sur une anomalie (absence de majoration de 5 points) sur leur retraite complémentaire, qui avait été mis en évidence par Jean-Marie PORQUET (président de la section CGT retraité de PSA Valenciennes).

Suite au communiqué de la CGT, la direction publiait dans les aires UEP de PSA Hordain (Sevelnord) et Valenciennes (UMV) un flash info, remettant en cause la véracité des éléments parus dans la presse, en parlant d'un cas isolé.

Après plusieurs conférences de presse et réunions d'information avec les retraités, la CGT de Sevelnord, d'UMV et l'USTM CGT de Valenciennes ont mené les actions et constitué plus de 500 dossiers.

Résultat : Nombreux retraités ont été régularisés de plusieurs centaines voir, de milliers d'euros, ainsi qu'une augmentation de leur retraite complémentaire allant de 20 à 30 euros par mois.

NEGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES

Lors du comité d'établissement du jeudi 26 octobre 2017, la direction a informé les organisations syndicales que, prochainement, auront lieu les négociations annuelles obligatoires (Salaire et temps de travail).

Temps de travail 2018, revendications CGT

- Un lissage des productions tout au long de l'année et des effectifs supplémentaires, permettraient d'avoir 4 semaines de congés consécutifs (en août) pour tous.
- Si la direction souhaite fermer l'usine moins de 4 semaines, l'accord doit garantir à tous les salariés de poser leur 4ème semaine de congés quand ils le souhaitent et sans aucun refus.
- Ils nous faut également la garantie de ne pas travailler les jours fériés mais également effectuer tous les ponts. Pour cela, l'accord du temps de travail ne doit pas comporter de clause de revoyure qui, comme chaque année, permet à la direction de modifier le calendrier de travail.
- Le positionnement de la cinquième semaine entre Noël et nouvel An.
- La garantie de laisser les jours de RTT et annualisation à la disposition des salariés.
 - La journée de solidarité doit-être à la charge de l'employeur,
- Le temps de travail c'est aussi l'arrêt des allongements d'horaire, samedis et dimanches obligatoires.
- La CGT revendique toutes les heures supplémentaires sur la base du volontariat et le retour aux majorations à 45 %.

SALAIRES

Personne ne peut nier que les caisses de PSA sont pleines,
il y a donc de quoi satisfaire l'augmentation de nos salaires.

Du 01 janvier 2016 au 30 juin 2017 se sont :

2,15 milliards d'€ de bénéfice (2016) + 1,2 milliard d'€ de bénéfice (1er semestre 2017)
= 3,35 milliards d'€.

En prenant l'effectif mondial de PSA, qui compte environ 180 000 salariés, cela représente un
bénéfice NET de 18 611 €/salarié : (3,35 milliards / 180 000 = 18 611 €).

Augmenter les salaires de 300 € ne va pas les ruiner :

En effet, 300 € X 13 mois = 3 900 €/salarié.

Il leur resterait encore un bénéfice d'environ 2,65 milliards d'€ soit, 14 711 €/salarié.

Une miette de plus comparé au salaire journalier de TAVARES qui est de 14 500 €/J.

Même si l'accord de convergence, signé par les syndicats réformistes, a remis en cause les 4%
d'AG prévus en 2017, la CGT revendique cette augmentation avec un effet rétroactif au 1 janvier
2017. (ex : 4% sur un salaire de 1 500 € net/mois, représente 60 €/mois de rattrapage sur 2017).

Une nouvelle récompense de notre savoir faire !!!

**Encore une bonne raison de revendiquer 1000 euros de prime pour tous,
CDI, CDD et intérimaires compris !!! (Voir ci-dessous)**



Peugeot EXPERT élu «véhicule flotte de l'année»

Le jury de 100 membres, composé de Responsables Flottes et de Chefs d'entreprises, a récemment récompensé le PEUGEOT Expert lors du dixième anniversaire des "Fleet Awards" en République Tchèque. Le PEUGEOT Expert a été élu n°1 dans la catégorie "LCV - Classic".